

MALPASSÉ

Projet de Rénovation Urbaine de Malpassé

Mis en ligne le jeudi 12 juillet 2012



Le 11 juillet 2012 a été signé en Préfecture des Bouches du Rhône l'avenant à la convention ANRU du Projet de Rénovation Urbaine de Malpassé, par M. Pierre Sallenave, Directeur Général de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et l'ensemble des partenaires et maîtres d'ouvrage.

Cet avenant acte une deuxième phase du projet et un plan directeur définitif réalisé par Christian Devillers, architecte urbaniste, Grand Prix de l'Urbanisme et de l'art urbain en 1998, en charge d'une mission de suivi du projet urbain, et d'accompagnement des projets de construction et de réalisation d'espaces publics.

Une première phase de réalisation du projet de rénovation urbaine de Malpassé, signée en juin 2010, est aujourd'hui en cours d'achèvement. Elle est marquée par la mise en service d'équipements publics et privés (centre social de Malpassé, Maison des Solidarités du Conseil Général, Résidence pour Personnes Âgées, centre associatif Massabielle), la démolition des bâtiments Cèdres Nord M et N, ainsi que par le désenclavement du vallon grâce à l'ouverture de la voirie U104 (rue Raymonde Martin) en Juillet 2011.

Marseille Rénovation Urbaine

Immeuble CMCI
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille

Tél. : 04 91 14 56 70

Nous contacter par courriel

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/toutes-les-actualites/actualite-23.html>